



À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

PROCÈS-VERBAL  
Assemblée Générale Ordinaire

25 juin 2022 à Beaune - début de séance à 14h30

**Membres présents :**

Patrick LAUFERON	Président de la ligue et président de Gueugnon Echecs	(8 voix)
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue	-
Christine FREDERIC	Secrétaire – directrice technique	(8 voix)
Jacky FARGERÉ	Trésorier	(2 voix)
André DENIS	Président de l'Ecole d'Echecs Lédonienne	(3 voix)
Yann LOZAC'HMEUR		-
Sarah AZAN	Présidente de Dijon Echiquier des Ducs	(3 voix)
Sandrine CRETIN MAITENAZ	Présidente de Académie Echecs Philidor	(3 voix)
Arnaud HAMY	Président de Mâcon-Echecs	(1 voix)
Matthieu FOURNIER		-
Bernard AGIUS	Président de l'Echiquier Royal de Châtenoy le Royal	(2 voix)
Emmanuel FARA	Président de Beaune Echecs	(1 voix)
Christophe INFANTI	Président de Belfort-Echecs	(4 voix)
Olivier MINAUD	Président de l'Echiquier Lédonien	(8 voix)

**Membres du comité directeur absents excusés :**

Jean-Louis LALANDE, Pascal DA SILVA, Jean-Louis LOUX, Isabelle CAPILLON, Edith MANGONE, Philippe BOUDIER

**Membres du comité directeur absents :**

Tuan-Anh TRAN, Loïc FALQUERHO, Pierre-Alain BEAUFUME

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral
- Bilan sportif
- Bilan financier
- Budget prévisionnel 2022
- Modification de la méthode de calcul pour les qualifications aux championnats ZID jeunes
- Pôle Espoirs
- Préparation de la saison 2022-2023 : jeunes, féminines, coupes, scolaires...
- Calendrier de la saison 2022-2023
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et en remerciant les membres présents pour leur participation à cette AG. Il remercie particulièrement Emmanuel Fara pour l'organisation et l'accueil de cette assemblée générale dans les locaux du club de Beaune.

Il n'a reçu aucune demande d'annulation de l'AG suite au retard de 2 jours pour l'envoi de la convocation.

Le décompte des voix est annoncé. Le nombre de voix des Présidentes et Présidents présents et de celles données par pouvoir atteint un total de 43 sur 58.

*Feuille d'émargement en annexe.*

- **Bilan moral**

*présenté par le Président Patrick Lauféron*

Bilan du nombre de licenciés :

Au 21 juin le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 1424, 709 A et 715 B.

Fin août 2021, il était de 768.

La ligue BFC a retrouvé le nombre de licenciés de fin août 2020 qui était de 1425.

Demande de subventions :

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès de la Région pour un montant de 3000€. Il porte sur le développement du secteur "jeunes" et de la pratique féminine.

L'année dernière nous avons obtenu 2 500 €. On peut espérer obtenir la même somme cette année.

L'année dernière, le dossier déposé auprès de l'ANS (Agence nationale du sport) pour un montant de 1500 € n'avait pas été validé par la FFE. Il n'y a pas de demande auprès de l'ANS cette année. Patrick précise que nous sommes la seule ligue à n'avoir rien eu de l'ANS. Jacky dit que certaines ligues déposant 2 ou 3 dossiers en ont un seul validé. La porte n'est pas fermée pour les années futures.

Arbitrage et formation :

La ligue a organisé 2 stages d'arbitrage. L'un, à Auxerre les 19 et 20 mars, a accueilli 20 stagiaires sous la houlette de Sylvain Wlassewitch. Celui de Besançon, les 28 et 29 mai, a vu la participation de 9 stagiaires formés par Claire Pernoud.

Il y a eu 3 centres d'examen, Auxerre, Besançon et Mâcon, le 18 juin 2022.

La ligue a organisé un stage de formation préparant au diplôme d'animateur (DAFFE 1<sup>er</sup> degré) les 21-22 mai et 11-12 juin 2022 à Besançon avec Matthieu Bissières. Les 9 stagiaires ont tous été admis, ils doivent maintenant faire leur stage pratique.

Christophe Infanti dit qu'il y en avait eu un à Belfort, au mois d'août 2021. Patrick dit que pour bénéficier d'une prise en charge par la ligue, il faut en faire la demande avant.

Les candidats à l'organisation d'un stage d'arbitrage doivent adresser leur demande à Patrick Lauféron et les candidats à l'organisation d'un stage d'animateur à Jean-Louis Lalande, responsable de la formation.

Les interclubs ont pu se dérouler normalement ainsi que les divers championnats. Félicitations à tous les organisateurs pour la réussite de ces compétitions.

La ligue a envoyé deux entraîneurs aux championnats de France Jeunes. En 2022-2023, les

championnats auront de nouveau lieu à Agen, en dehors de la période des vacances scolaires de notre zone. Nous envisageons de ne prendre qu'un entraîneur, sauf si le nombre de participants nécessite la présence d'un deuxième.

La participation à la journée phare du secteur féminin a été mitigée, la simultanée a été ouverte aux joueurs devenant une simultanée de la mixité. Christine souhaite changer la formule des actions de ce secteur.

Reversement de la part des licences

La quote-part des licences reversée aux CDJE est de 50%. Pour prétendre au versement de la part des licences, les comités départementaux doivent fournir à la ligue leur bilan d'activité (compte-rendu d'AG et bilan financier). Le 2<sup>ème</sup> versement n'a pas encore eu lieu. Dès que les comptes-rendus parviennent au président et à la directrice technique de la ligue, le versement aura lieu. Patrick précise qu'il y avait eu une relance de la FFE à ce sujet.

- **Bilan sportif**

- Secteur Jeunes :

*présenté par le responsable du secteur André Denis*

#### Championnats de France

Fin octobre 2021, 28 jeunes participants sur les 38 qualifiés par les championnats régionaux qui avaient eu lieu en ligne, soit un taux de participation de 73 %.

En avril 2022, sur les 39 qualifiés, 36 jeunes ont participé.

Les 2 accompagnateurs, Yann Lozac'Hmeur et Christian Lorieux ont donné des comptes-rendus très intéressants et détaillés sur le suivi des jeunes qu'ils ont vus.

Il n'y a pas de qualifiés d'office pour les prochains championnats.

#### Championnats ZID

La date limite pour candidater à l'organisation des championnats ZID jeunes est fixée au 15 juillet 2022.

Christophe Infanti demande qu'on essaie de faire le calendrier ligue plus tôt, quand la FFE publie le calendrier fédéral. Nous allons essayer.

La question se repose de faire ou non des championnats groupés sur la ligue. Il faudrait prévoir un hébergement économique en établissement scolaire. Olivier Minaud alerte sur les contraintes administratives et de surveillance que cela entraîne.

#### N3 Jeunes

La Bourgogne n'a pas participé.

Cinq équipes en Franche-Comté. L'équipe TPG1 termine première ce qui signifie sa montée en N2J pour la saison prochaine.

Un appel sera lancé auprès des clubs pour l'inscription des équipes en N3J début septembre. André aimerait trouver un lieu central pour la Bourgogne afin de réduire les déplacements, espérant que plusieurs clubs participent.

#### Pôle Espoirs

Les 5 stages ont eu lieu en ligne avec le GMI Manuel Apicella.

La liste des participants avait été établie sur la base des résultats aux championnats régionaux

en ligne. Le pourcentage d'assiduité a été de 82 % en Franche-Comté et seulement de 44 % en Bourgogne. Peut-être cette différence est-elle due à la concurrence des Opens du dimanche très forte par endroits ? Mais cela ne peut pas expliquer les absences inexcusées. En conséquence, il est décidé d'exclure du pôle Espoirs les jeunes qui n'ont pas participé et n'ont pas donné d'excuse valable, même s'ils sont titrés, au profit de joueurs plus motivés. Lors de la saison 2022-2023, deux absences sans justification entraîneront la sortie du pôle Espoirs.

Cette décision est approuvée par les membres de l'AG, certains auraient même choisi l'exclusion après une absence.

Christophe Infanti dit qu'il serait intéressant de demander aux présidents des clubs quels joueurs pourraient être intégrés au Pôle.

### Scolaires

Les effectifs n'ont pas été à la hauteur des années précédentes à cause de la crise sanitaire.

#### Phase départementale :

En Franche-Comté, seul le Jura a participé.

Champions du Jura l'Ecole Wilson de Dole et le Collège Aristide Briand de Lons le Saunier.

Sur la ZID Bourgogne, les championnats départementaux se sont déroulés au niveau des écoles primaires, le 21 novembre 2021, à Avallon, pour l'Yonne.

Il n'y a pas eu de championnat dans les autres départements de la ZID.

Championne départementale l'École des Remparts d'Avallon.

Au niveau des collèges, seul le département de Saône et Loire a pu organiser un championnat, le 8 décembre 2021. Champion du département : Collège Henri Vincenot de Louhans.

#### Phase académique :

*Académie de Besançon* : Championne des écoles primaires : l'École Wilson de Dole.

Champion des collèges : le Collège Aristide Briand de Lons le Saunier.

*Académie de Dijon* : Championne des écoles primaires : l'École des Remparts d'Avallon

Champion des collèges : le Collège Henri Vincenot de Louhans.

#### Finales nationales :

L'école des Remparts d'Avallon s'est classée en 5<sup>ème</sup> position sur 26 écoles. Un excellent résultat.

L'école Wilson de Dole, dont la plupart des membres avait découvert les échecs en septembre 2021, s'est classée en 23<sup>ème</sup> position.

Le collège Henri Vincenot de Louhans s'est classé en 17<sup>ème</sup> position sur 21.

Le collège Aristide Briand de Lons le Saunier s'est classé en 21<sup>ème</sup> position.

### *Comptes-rendus en annexes*

- Secteur féminin

*présenté par Christine Frédéric, responsable du secteur*

### Trophée Roza Lallemand

La phase ZID de ce championnat féminin a eu lieu le 13 février 2022. A Esbarres , 4 participantes, Joanna Giemza est championne de Bourgogne. A Belfort, 11 participantes, Kelly Sonet est championne de Franche-Comté.

La finale du championnat de France rapide féminin a eu lieu à Belfort les 21 et 22 mai dans

d'excellentes conditions avec la présence de plusieurs joueuses de la région. Joanna Giemza termine à la 10<sup>ème</sup> place sur 28, Kelly Sonet est 19<sup>ème</sup>.

### Coupe de la parité

Pas de participation en Bourgogne.

Elle a eu lieu le 27 février 2022 à Belfort. Six équipes : 4 de Belfort, 1 du Roi Blanc Montbéliard et 1 de l'Echiquier Lédonien. Deux équipes de Belfort se sont qualifiées pour la phase 2, une équipe est allée en finale à Nîmes les 25 et 26 juin. Elle termine à la 10<sup>ème</sup> place sur 12, face à une forte concurrence.

### Interclubs féminins

En N2F, 2 équipes de Franche-Comté devaient se rencontrer le dimanche 12 décembre, mais à cause du Covid, l'équipe de Belfort a dû faire forfait. Qualifiée pour le dimanche 1<sup>er</sup> mai, l'équipe de Besançon n'a pas pu se rendre à Lyon.

N1F : 2 équipes de la région évoluent dans cette division : Esbarres Bonnencontre et Belfort Echecs. Elles ont participé dans le groupe Est, les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, à Nancy. Les deux équipes, Belfort 4<sup>ème</sup> et Esbarres 5<sup>ème</sup>, se maintiennent dans cette division pour la saison prochaine.

### Action phare du secteur féminin

La journée féminine a eu lieu le samedi 2 octobre 2021 à Besançon. Stage le matin et simultanée l'après-midi avec Sophie Milliet. Cette année, il a été très difficile de réunir des joueuses pour cette manifestation. La simultanée a donc été ouverte aux joueurs pour devenir une simultanée de la parité.

Les participants sont toujours enchantés de cette journée et de la rencontre avec une championne. Mais devant la difficulté de motiver des joueuses et le faible impact (voire l'absence d'impact) sur la pratique féminine dans les clubs, Christine ne souhaite pas reconduire cette journée.

Sarah Azan et Sandrine Cretin Maitenaz disent ne pas aimer les journées et les compétitions spécifiquement féminines. Christine n'a rien contre mais préférerait trouver des choses à faire qui attireraient plus de joueuses dans les clubs.

Nous décidons de faire un appel à projet auprès des clubs afin qu'il y ait une manifestation par ZID. La liberté sera laissée aux clubs du type de manifestation qu'ils souhaiteraient mener (simultanée avec une forte joueuse, tournoi féminin, tournoi « un gars-une fille », etc.). Pour prétendre à une subvention de la ligue, à hauteur de 400€, l'action devra être réalisée avant le 31 décembre 2022, les subventions de la Région étant données pour l'année civile. La date limite pour la réception des projets est fixée au dimanche 25 septembre comme pour les autres candidatures.

- Coupes

### Coupe 2000

Pas de participation en Franche-Comté cette saison.

En ZID Bourgogne, 6 équipes ont participé. L'équipe de Mâcon finit 1<sup>ère</sup>, Châtenoy le Royal 2<sup>ème</sup>, ces 2 équipes sont qualifiées pour la phase interrégionale. Esbarres occupe la 3<sup>ème</sup> place, suivi par Dijon Echiquier des Ducs et Châtenoy le Royal 2.

En phase interrégionale, dans le groupe Centre-Nord, Mâcon finit 6<sup>ème</sup> sur 8. Dans le groupe

Est, Châtenoy le Royal termine 4<sup>ème</sup> sur 4.

### Coupe Jean-Claude Loubatière

Sept départements ont participé à la phase départementale.

Côte d'Or : 5 équipes, Dijon CUBE et Esbarres1 se qualifient pour la phase 2.

Doubs : 6 équipes, Besançon TPG1 et Roi Blanc Montbéliard2 qualifiées.

Jura : 6 équipes, Echiquier Lédonien 1 et 2 qualifiées

Nièvre : La Dame Blanche Nevers qualifiée

Saône et Loire : 5 équipes, Louhans1 et Châtenoy le Royal qualifiées

Yonne : 4 équipes, qualification des Trois Tours de Vermenton

Territoire de Belfort : 4 équipes, qualification de Belfort 1

Phase 2

A Louhans : l'Echiquier Lédonien et Esbarres se qualifient pour la phase 3

A Altkirch : Roi Blanc Montbéliard se qualifie.

Phase 3

Pas de qualifications pour la finale.

### Coupes de la ligue

#### moins de 1600

ZID Bourgogne : 6 équipes ont participé. Classement : 1 Mâcon – 2 Louhans 1 – 3 Gueugnon – 4 Châtenoy le Royal – 5 Dijon Ducs – 6 Louhans 2

Les 4 premiers sont qualifiés pour la finale du 19 juin à Mâcon.

ZID Franche-Comté : 4 équipes ont participé, 3 de Montbéliard et 1 de Besançon. Qualifiées toutes les 4.

Finale du 19 juin à Mâcon : 4 équipes ont participé, Mâcon, Besançon, Gueugnon et Châtenoy le Royal. Gueugnon est champion de Bourgogne-Franche-Comté.

### Coupe 1900

Coupe à élimination directe comme la coupe de France.

2 équipes en Franche-Comté : Belfort élimine Besançon TPG.

3 équipes en Bourgogne : Châtenoy le Royal, Dijon Philidor et Mâcon. Mâcon accède à la finale.

Finale : Victoire de l'équipe de Belfort Echecs qui est donc championne de Bourgogne-Franche-Comté.

La formule va changer la saison prochaine.

- Championnats

Le championnat FIDE lent de Franche-Comté n'a pas pu avoir lieu.

Le championnat FIDE lent de Bourgogne a vu la victoire d'Augustin Lauféron de Gueugnon Echecs, il est qualifié pour l'accession 2022.

Le championnat rapide de Franche-Comté a été remporté par Serge Naudier de Besançon TPG.

Le championnat rapide de Bourgogne n'a pas eu lieu.

Le titre de champion de Franche-Comté de blitz a été décerné à Thomas Richard de l'Echiquier Lédonien.

Le championnat blitz de Bourgogne a été remporté par Alexandre Pigeat d'Esbarres Bonnencontre.

Les subventions spécifiques attribuées pour l'organisation de ces championnats sont de 200 € pour le championnat FIDE lent, 100 € pour le championnat rapide et 100 € pour le championnat blitz.

Ces subventions s'ajoutent à celles que les organisateurs peuvent obtenir pour un tournoi simple.

A compter de la saison prochaine, le championnat de Bourgogne FIDE sera attribué à un tournoi support du championnat.

### Interclubs gérés par la ligue

#### Nationale 4 - BFC1 (Bourgogne)

Dijon CUBE quitte la N4 et monte en N3. Dijon Philidor et Louhans sont rétrogradés de N3 en N4. Esbarres2 et Dijon Ducs descendent en ZID Bourgogne 1. Vauban Forteresse monte de ZID Bourgogne1 en N4.

#### Nationale 4 - BFC2 (Franche-Comté)

Le groupe ne comptait que 6 équipes. Aucune équipe ne descend de N3.

Vainqueur du groupe de N4 BFC2, le Pion Tissalien Echecs accède à la N3. Aucune équipe ne descend en ZID Franche-Comté 1. Si le vainqueur de la ZID Franche-Comté1 (Cavalier Bayard) n'accepte pas la montée en N4, l'équipe classée 2<sup>ème</sup> (Belfort Echecs 3) sera invitée à rejoindre le groupe.

À compter de la saison prochaine, la ligue de Bourgogne-Franche-Comté n'a plus droit qu'à une seule montée en N3. Donc il faudra faire un match de barrage entre les vainqueurs de N4 de chaque ZID.

L'ensemble de l'assemblée générale s'étonne de cette décision de la FFE.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de protester contre cette décision. Un courrier va être rédigé pour alerter sur ce point et demander que l'on puisse conserver une montée par ZID.

- **Bilan financier**

*présenté par le trésorier Jacky Fargère*

Le bilan 2021 est publié sur le site de la ligue <https://www.echecsbfcr.fr/> (ainsi que tous les autres).

Début 2022, il y avait 11 413,84 € en caisse. 2021 a été une année à moitié dans le Covid. Les dépenses n'ont commencé qu'en septembre.

En 2022, nous avons de fortes dépenses, pour les jeunes, la formation (stages DAFFE, arbitrage)... Nos dépenses dépassent largement les recettes. En comptant les 1 740 € qui vont être reversés aux comités départementaux, les dépenses atteignent environ 12 000 €, alors que les recettes sont de 6000 €. On ne pourra pas tenir ce rythme de dépenses.

Notre compte est actuellement crédité de 7 700 €.

### Vote des bilans

moral : unanimité

sportif : unanimité

financier : unanimité

- **Budget prévisionnel 2022**

Le budget prévisionnel 2022 est transmis aux membres de l'assemblée générale pour examen.  
(*annexe*)

Vote du budget prévisionnel : unanimité

- **Modification de la méthode de calcul pour les qualifications aux championnats ZID Jeunes**

Afin de tenir compte de la disparité entre les effectifs des différentes catégories, la commission jeunes et la directrice technique ont choisi que le calcul se fasse indépendamment pour chacune d'elle. Il n'y aura donc plus un nombre de places qualificatives unique quelle que soit la catégorie.

Le calcul se fera selon 2 critères : le nombre de licenciés A et la participation au précédent championnat ZID.

Nous avons choisi de prendre en compte le nombre de licenciés A au 31 octobre de la saison en cours mais Christophe Infanti dit que certains clubs n'ont pas encore licencié tous les jeunes à cette date. Plusieurs membres pensent qu'on pourrait rester sur le nombre de licenciés de la fin de la saison précédente. Christine dit que le choix de fin octobre avait été fait pour tenir compte des changements de catégorie.

Le principe du calcul par catégorie est retenu. Nous prendrons le nombre de licenciés de la fin de la saison précédente.

Olivier Minaud dit qu'avec « PAPI » on pourrait prévoir les changements de catégorie. Il faudrait que l'on puisse avoir le nombre de jeunes par tranche d'âge par comité départemental car on ne pourra pas aller les chercher un par un.

Christine va faire un premier calcul prochainement pour voir si c'est cohérent.

Adoption à l'unanimité

- **Préparation de la saison 2022-2023**

Plusieurs sujets ont été traités plus haut.

La FFE a décidé de ne pas continuer la Coupe 2000.

Au niveau de la ligue, nous choisissons de modifier la formule de la Coupe 1900. Elle va se caler sur le fonctionnement de la Coupe moins de 1600 : une phase ZID sur un dimanche avec 3 rondes à la cadence de 50' + 10'' par coup. Une finale entre les 4 premières équipes de chaque ZID. Les équipes seront constituées de 4 joueurs dont la somme des classements Elo ne devra pas dépasser 7600. Le montant de l'inscription sera de 20 € par équipe.

Le règlement va être modifié, celui de la coupe 1600 nécessite quelques corrections.

Rappel : Les montants des inscriptions aux différentes compétitions sont les suivants :



Interclubs : 30 €

Toutes les Coupes (Coupe 1600, Coupe 1900, Coupe de la Parité) : 20 €

N2 féminine : 20 €

Le montant des inscriptions est encaissé par la LBFCÉ qui reverse 50% à la fédération pour la Coupe Parité et la N2F. La LBFCÉ prend en charge les récompenses et l'arbitrage des Coupes ligue, l'arbitrage de la Coupe de la Parité et la N2F.

- **Calendrier prévisionnel de la saison 2022-2023**

Stages pôle Espoirs : les dimanches 18 septembre, 9 octobre, 13 décembre 2022, 19 mars et 16 avril 2023 (*sous réserve de la disponibilité de Manuel Apicella à ces dates*)

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 2 janvier 2023

Championnats ZID Jeunes : 4 et 5 février 2023

N3 Jeunes : 20 novembre, 4 décembre 2022 et 8 janvier 2023 (plus 22 janvier si nécessaire)

Date limite des championnats scolaires départementaux : 31 janvier 2023

Championnats scolaires phase académique : écoles mercredi 15 mars 2023

collèges mercredi 22 mars 2023

N2 F phase ZID : dimanche 13 novembre 2022

Coupe de la Parité ZID : dimanche 19 février 2023

Rapide féminin ZID : dimanche 19 mars 2023

Coupe 1600 et Coupe 1900 phase ZID : dimanche 14 mai 2023

Coupe 1600 et Coupe 1900 finale : dimanche 4 juin 2023

AG ligue : samedi 24 juin 2023

Le calendrier sera publié sur le site de la ligue <https://www.echecsbfce.fr/>

Il sera complété par les tournois des différents clubs pour peu que ceux-ci envoient leur(s) date(s) à Christine Frédéric : [tech.lbfce@gmail.com](mailto:tech.lbfce@gmail.com)

- **Questions diverses**

Pas de question.

\*\*\*\*\*

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

\*\*\*\*\*

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire

Christine Frédéric